
Nombre de membres

en exercice: 6

Séance du 18 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée le 18 mars 2021, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 5

Sont présents: Jean-Luc HENRY, Monique BONAFINI, Romain HENRY, Amandine MORLOT, André BRUNEL

Votants: 6

Représentés: Jérôme PRIN par Romain HENRY

Excuses: **Absents:**

Secrétaire de séance: Monique BONAFINI

Objet: Approbation des Comptes de Gestion 2020 de la Commune - du Service des Eaux et des Bois - 2021 DE 010

Le Maire par intérim n'a pas pris part au vote.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'adoption des comptes de gestion de l'année 2020 des budgets de la commune, du service des eaux et des bois.

Après s'être assuré que les comptes de gestions de l'année 2020 des budgets de la commune, du service des eaux et des bois dressés par le comptable, ont repris dans leurs écritures chacun des soldes figurant au bilan des exercices, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrits de passer dans ses écritures,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE** les comptes de gestion 2020 des budgets de la commune, du service des eaux et des bois.

Objet: Approbation du Compte Administratif 2020 de la Commune - 2021 DE 011

Monsieur le Maire par intérim n'a pas pris part au vote.

Après présentation du compte administratif 2020 de la commune par Mme BONAFINI Monique, conseillère municipale, les membres du Conseil Municipal les acceptent comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 116 650.40 €

RECETTES : 180 354.73 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES : 118 911.04 €

RECETTES : 129 635.00 €

Objet: Approbation du Compte Administratif 2020 du Service des Eaux - 2021 DE 012

Monsieur le Maire par intérim n'a pas pris part au vote.

Après présentation du compte administratif 2020 du service des eaux de Sauvigny par Mme Monique BONAFINI, conseillère municipale, les membres du Conseil Municipal les acceptent comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 23 628.02 €

RECETTES : 56 778.26 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES : 0.00 €

RECETTES : 53 776.45 €

Objet: Approbation du Compte Administratif 2020 des Bois de Sauvigny - 2021 DE 013

Monsieur le Maire par intérim n'a pas pris part au vote.

Après présentation du compte administratif 2020 des Bois par Mme BONAFINI Monique, conseillère municipale, les membres du Conseil Municipal les acceptent comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 34 795.54 €

RECETTES : 93 661.00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES : 0.00 €

RECETTES : 4 092.36 €

Objet: Affectation des résultats 2020 - COMMUNE - 2021 DE 014

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	50 907,93 €		- 40 183,97 €	- €	- €	10 723,96 €
				- €		
FONCT	42 928,97 €		20 775,36 €			63 704,33 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	63 704,33 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	33 036,84 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	30 667,49 €
Total affecté au c/ 1068 :	33 036,84 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020 A REPENDRE (LIGNE 001)	10 723,96

Objet: Affectation des résultats 2020 - Service des Eaux - 2021 DE 015

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	42 462,07 €		11 314,38 €	- €	- €	53 776,45 €
				- €		
FONCT	26 715,96 €		6 434,28 €			33 150,24 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	33 150,24 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	33 150,24 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020 A REPENDRE (LIGNE 001)	53 776,45

Objet: Affectation du résultat 2020 - BOIS - 2021 DE 016

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	4 092,36 €		- €	- €	- €	4 092,36 €
				- €		
FONCT	61 336,08 €		- 2 470,62 €			58 865,46 €

--	--	--	--	--	--

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	58 865,46 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	58 865,46 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2020 A REPRENDRE (LIGNE 001)	4 092,36

Objet: Vote des 3 taxes - exo 2021 - 2021 DE 017

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2021, à savoir :
 - Taxe Foncière (bâti) : 33.26 % (cumul du taux communal et du taux départemental)
 - Taxe Foncière (non bâti) : 12.98 %
 - CFE (cotisation foncière des entreprises) : 10.60 %

Objet: Adoption du tableau des subventions 2021 - 2021 DE 018

Le Maire par intérim présente la liste des associations auxquelles il est proposé d'attribuer une subvention en 2021.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention aux associations sur la base du tableau annexé à la délibération,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document découlant de cette décision.

ASSOCIATION	VOTE 2021
ILCG DU VAL DES COULEURS	300 €
ADMR	300 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	30 €

Objet: Travaux du logement du presbytère - 2021 DE 019

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de réaliser les travaux de rénovation nécessaire à la location du logement du presbytère.

Ainsi, après avoir étudié les différents devis, ils valident les devis suivant :

- Devis pour la démolition des 3 cheminées inutilisées (Entreprise Thomas)
- Devis pour le changement des fenêtres (Entreprise FAUVET)
- Devis de main d'oeuvre pour la création d'une salle de bain et de toilette (Entreprise K Renov)
- Devis de fourniture de matériaux de construction (ETS Durand)

En ce qui concerne, le remplacement du système de chauffage, les membres du Conseil Municipal demande à ce que chaque entreprise consultée revoie leur devis en rajoutant la production d'eau chaude par la chaudière. Concernant le chauffage, le Conseil Municipal se réunira à une date ultérieure pour délibérer.

Objet: Rénovation d'un caniveau 6 Route de Traveron - 2021 DE 020

Monsieur le Maire par intérim fait part à l'assemblée qu'un administré a demandé à ce que les trous devant chez lui au 6 Route de Pagny soient rebouchés parce que l'eau stagne et salit sa façade qui a été refaite dernièrement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rénover un caniveau en 2 pentes de 20 ml avec la pose d'une grille pour évacuer l'eau stagnante.

La dépense sera inscrite en section de fonctionnement.

Objet: Travaux bois - 2021 DE 021

Nettoisement manuel localisé de jeune peuplement feuillu à 6-9 m de hêtre parcelle n°32.

Maintenance de cloisonnement d'exploitation au broyeur dans une végétation peu important - parcelles n°19 - 22 - 28 - 31 - 33- 36 - 37 -43

Le devis proposé par l'ONF a été accepté à l'unanimité

Objet: Ouverture d'une porte sur le bâtiment du garage du logement du presbytère - 2021 DE 022

Monsieur le Maire par intérim explique aux membres du conseil municipal qu'il faut supprimer l'accès au locataire au grenier du garage du presbytère puisque le plancher est très abimé et dangereux. Il a été proposé de rénover ce plancher, de fermer complètement l'accès au grenier pour le locataire et de créer une ouverture sur la rue afin de pouvoir créer un espace de stockage pour le matériel communal.

Après en avoir délibéré, il a été décidé de :

- fermer l'accès au grenier pour le locataire du logement du presbytère
- créer une ouverture donnant sur la place de l'Eglise
- renover le plancher du grenier

Objet : Approbation du Budget Primitif 2021 de la Commune- 2021 DE 023

Le Maire présente le Budget Primitif Principal 2021 de la Commune de Sauvigny.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- APPROUVE le budget primitif principal 2021 qui s'élève à :
 - Dépenses de fonctionnement : 150 305.49 €
 - Recettes de fonctionnement : 150 305.49 €
 - Dépenses d'investissement : 96 508.00 €
 - Recettes d'investissement : 96 508.00 €

Objet : Approbation du Budget Primitif 2020 du Service des Eaux - 2021 DE 024

Le Maire présente le Budget Primitif du Service des Eaux 2021 de la commune de Sauvigny.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- APPROUVE le budget primitif du Service des Eaux 2021 qui s'élève à :
 - Dépenses de fonctionnement : 61 650.24 €
 - Recettes de fonctionnement : 61 650.24 €
 - Dépenses d'investissement : 65 092.35 €
 - Recettes d'investissement : 65 092.35 €

Objet : Approbation du Budget Primitif 2020 du Service Bois - 2021 DE 025

Le Maire présente le Budget Primitif Bois 2021 de la commune de Sauvigny.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- APPROUVE le budget primitif 2021 du service Bois qui s'élève à :
 - Dépenses de fonctionnement : 60 873.46 €
 - Recettes de fonctionnement : 60 873.46 €
 - Dépenses d'investissement : 4 092, 36 €
 - Recettes d'investissement : 4 092, 36 €

QUESTIONS DIVERSES

Pont de la Ruppes

Monsieur le Maire par intérim informe les membres du Conseil Municipal que M PERRIN de l'Agence Départementale d'Aménagement (ADA) est venu sur place en vue de restaurer le tablier du pont de la Ruppes et atténuation de la surélévation et de rétrécir l'espace afin d'éviter d'abimer les parapets. La route sera fermée environ 5 semaines à compter du 6 avril 2021.

Projet de prévention des inondations - Ma fameuse idée

Le projet proposé par M BRUNEL lors du budget participatif 2020 "Ma Fameuse Idée" n'avait pas été retenu lors des derniers votes. Cependant, le Conseil Départemental est intéressé par le projet qui visait à prévenir des inondations. Sauvigny serait une commune test.

Sacs poubelles

Des sacs poubelles sont déposés à côté des containers de tri carton et verre. Des documents nominatifs sont retrouvés. Il sera nécessaire de rappeler à la population que tous dépôts sauvages en dehors des containers sont interdits est passible d'amende prévue par le Code Pénal, en vertu des articles R610-5, R632-1, R634-2, R635-8 et R644-2 allant de la 1ère classe à la 5ème classe selon la nature de la contravention.

Stationnement permanent sur le parking de l'arrêt de bus

Des personnes se sont plaintes qu'une voiture est stationnée depuis un moment de manière permanente sur le parking de l'arrêt de bus. Il sera rappelé à l'administré en question que le parking de l'arrêt de bus n'est pas prévu pour les stationnements permanents et qu'il est nécessaire de retirer sa voiture.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est inactive depuis le 1er confinement de mars 2020, des personnes se proposent d'apporter leur aide afin de remettre en route la bibliothèque, il est prévu de l'installer provisoirement dans une pièce de l'ancien logement de la mairie.

Stérilisation des chats errants

Il est rappelé que l'association 30 Millions d'Amis participe aux frais de stérilisation des chats errants. Une campagne est prévue, il faudra revoir les modalités.

La séance est levée à 22h45.